

Décembre

EN ATTENDANT LE PERE NOËL...



ET SOUDAIN TOUT S'ÉCLAIRE



TOUJOURS LÀ, FIDÈLE AU POSTE, LES ENFANTS L'ADORENT...



UNE PETITE ECOLE QUI A TOUT D'UNE GRANDE



EQUIPE ENSEIGNANTE :

Directrice : Mme Forest Géraldine et enseignante des CE1- CE2. 19 élèves.
Décharge de direction : Alycia Robert.

ENSEIGNANTES DES DIFFÉRENTES CLASSES :

Ps / Ms : Baldassi Géraldine et Clara Czwojdrak 21 élèves.

Gs / CP : Joran Marie-Pierre 15 élèves.

CM1 / CM2 : Mme Vignaud Mélody

complétée par Mme Fornara Jacquenet Nadine. 21 élèves.

Au cours de cette année encore , le fonctionnement des écoles a été à nouveau marqué par le contexte sanitaire jusqu'en mai, en particulier, par l'interdiction du brassage entre les classes. Toutefois, l'équipe éducative a toujours souhaité maintenir cette dynamique d'école en continuant de proposer aux enfants des interventions par classe et des manifestations bien qu'elles aient pu être reportées ou annulées. L'amélioration progressive du contexte sanitaire a permis à l'école de retrouver peu à peu une vie normale grâce à l'allègement des protocoles. Les enfants ont pu progressivement retrouver le plaisir « d'être ensemble ». Une vraie joie de vivre à l'idée de pouvoir partager des espaces !

Mars

Enseignantes et enfants ont pu venir déguisés pour cette journée haute en couleur et en imagination ! Bravo à tous ! Les enfants ont apprécié le spectacle intitulé « Odilon » offert par la coopérative scolaire de la compagnie du clair Obscur. Ce spectacle plein

de créativité a permis aux enfants d'appréhender le thème du cabaret puis de réaliser des ateliers par classe. Un goûter et un moment festif en musique a été l'occasion de partager un moment collectif en extérieur pour leur plus grand plaisir.

Avril

Les enfants ont pu faire « la fête des 100 jours d'école ». Des activités et des défis ont été réalisés dans chaque classe.

Mai

Les enfants ont participé aux sorties scolaires que les enseignantes avaient préalablement organisées en raison de l'amélioration du contexte. Ainsi, les maternelles ont pu rendre visite aux alpagas de la ferme de Chambeire pour découvrir cet animal particulier et participer à des activités. Les élémentaires sont allés sur le site magnifique d'Alésia en lien avec l'intervention en classe de Madame Mazué sur le thème des gaulois.

Les enfants ont créé des bijoux appelés

« fibule » propres aux vêtements des Gaulois. La visite du musée avec un guide a permis de découvrir les armures et les maquettes des Gaulois. La visite du site archéologique a permis aux enfants de se plonger dans la vie de nos ancêtres en observant les traces du passé.

Juin

Mme Rolin-Luis Maryline a pris en charge l'organisation de la kermesse des écoles à la salle Saint Paul. Les enfants ont réalisé leur spectacle créé avec les enseignantes et profité des jeux mis en place par les parents volontaires. Un grand Merci à tous pour ce moment convivial de fin d'année qui n'aurait pu s'organiser sans tous les volontaires !

Octobre

Nous avons fêté Halloween. Chacun pouvait venir déguisé. Cela nous a permis d'aborder un événement culturel partagé par de nombreux enfants dans le monde entier.

Décembre

Comme chaque année, les enseignantes ont eu à cœur d'offrir aux enfants un spectacle et un goûter pour terminer cette année dans une ambiance chaleureuse.

Le père Noël n'a pas oublié de rendre visite aux enfants de l'école un peu en avance pour leur distribuer des cadeaux. Un petit avant goût de l'ambiance féerique des fêtes de fin d'année.



Football Champdôtre Longeault Association

SECTION JEUNES :

Ecole de Foot (5 à 10 ans) :

Notre école de foot regroupe 50 enfants répartis en 3 sections : U7 (5-6 ans), U9 (7-8 ans), U11 (9-10 ans). L'école de foot est majoritairement représentée par des garçons, mais nous avons tout de même 3 filles !

Les enfants évoluent lors de rencontres organisées le samedi matin avec d'autres clubs voisins.

Préformation (11 à 14 ans) :

Notre préformation regroupe 15 enfants répartis en 2 sections : U13 (11-12 ans), U15 plaisir (13-14 ans).

La préformation est en entente avec le club de Cessey sur Tille afin d'avoir assez d'enfants pour composer des équipes tous les Week ends.

Les U13

évoluent dans un championnat départemental qui leur permet d'aller se frotter à des structures plus compétitives.

Les U15

évoluent dans un championnat spécifique, sans pression. Ce championnat permet à des enfants n'aimant pas la compétition de continuer à jouer, en prenant un maximum de plaisir.

SECTION SENIORS :

Notre section séniors accueille une vingtaine de joueurs. Nicolas Pinot est le responsable et l'objectif de notre équipe est le maintien en 2ème division de district.

SECTION VÉTÉRANS :

Notre section vétérans compte une vingtaine de joueurs. Ils se retrouvent le vendredi soir, soit pour un entraînement, soit pour un match.

PROJETS INNOVANTS :

Cette année, nous mettons tout en place pour innover sur le secteur, afin de toujours apporter un service aux enfants et parents.

Foot à l'école :

Corentin Simon et Nicolas Girot offrent nos services à différentes écoles du secteur afin de proposer des séances avec les responsables de classes. Le retour est très positif, avec des enfants qui s'ouvrent aux autres et qui s'intègrent plus facilement.

Foot U15 loisir :

Encore une fois pour permettre au maximum d'enfants de jouer et de trouver du plaisir, cette section se révèle aujourd'hui indispensable, avec plus d'une dizaine d'enfants concernés.

Vive la fête avec , Le comité des fêtes

L'association des fêtes de Champdôtre vous souhaite une belle et heureuse année 2023.

Tout au long de cette nouvelle année, nous avons prévu plusieurs manifestations ! Alors, guettez vos boîtes aux lettres !



Le comité des fêtes recherche des bénévoles.

Vous aimez la convivialité

Vous aimez l'animation au village

Vous aimez le travail en équipe

Vous aimez faire la fête

Vous êtes prêt à donner un coup de main de temps en temps

Alors vous êtes la personne que nous recherchons !

Pour plus d'informations, contactez Maryline au 06 16 58 34 03



Association Saint Paul



L'Association Saint-Paul a été créée en 1945.

Son but est d'entretenir la « Maison Paroissiale » appelée aussi Salle Saint-Paul, située rue d'Avau.

Pour l'entretien et la rénovation de ce bâtiment qui lui appartient, les membres de l'association organisent chaque année 2 manifestations :

- Un repas « cochonnailles » pour la fête patronale du village, le dernier dimanche de janvier.

- Un méchoui le 1er dimanche de Juillet.

Afin de récolter un peu plus de fonds, cette salle est mise en location les week-ends tout au long de l'année.



Gestion de la Salle paroissiale de Champdôtre

Président : Daniel Maréchal

03 80 39 40 65

Les pêcheurs de la petite gravière

L'étang est destiné aux personnes heureuses de pêcher, il permet de se ressourcer et d'avoir des moments de convivialité et de partage. David Ponthoieux, Robert Mignerot, Ludovic Villain, Jacky Beaumont, Claude Patin et Odette Dugier (Présidente **06 25 46 32 41**) font partie du bureau, tous diplômés d'aide à la personne en besoin de pêcher et de se ressourcer. Dates de nos repas (ouvert à tous et en soif de se détendre le 4 juillet en extérieur et le 5 novembre en salle des fêtes.



L'association les Pêcheurs de la sablière de Champdotre

C'est une association privée avec des actionnaires à l'année qui ne délivre pas de carte de pêche. Nous organisons des manifestations ouvertes au public
Pour tout renseignement 06 22 71 44 94

Commission Maisons fleuries



Les membres bénévoles de la commission des fleurs fleurissent notre village au mois de mai en visant les lieux comme la mairie, l'église, la place, le cimetière ainsi que les différentes entrées du village

Les chasseurs de la Tille

L'activité de la société comprend la chasse en plaine traditionnelle comme elle existait à sa fondation. Elle organise un ball trap annuel qui est comparable à une kermesse où les chasseurs se font une joie d'accueillir les habitants des villages alentours. Les bénéfices de cette manifestation sont censés être réinvestis dans la création de haies bocagères et dans la sauvegarde des milieux naturels.

RÉVEILLE
 Moi
Dimanche

Réveille moi dimanche

Composé de 4 musiciens et 1 chanteuse, le groupe Réveille moi Dimanche, à vocation Rock Pop et Jazz, commence à se faire un petit nom dans la région, vous avez besoin d'une animation originale n'hésitez pas appelez nous au **06 99 29 63 45**.

SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Caroline HERRMAN

Tél : 03 80 77 10 33

Mail : commune.champdotre@wanadoo.fr

Site internet : <https://champdotre.fr>

HORAIRES D'OUVERTURE :

LUNDI : 13h30 – 15h00

MERCREDI : 10h00 – 12h00

JEUDI : 16h00 – 18h30

Merci de les respecter. Compte-tenu de la charge de travail importante, la secrétaire ne peut plus accepter de recevoir des personnes en dehors des heures indiquées, sauf en cas de rendez-vous pris expressément avec elle.

PERMANENCE MAIRIE

Le Maire et ses adjoints sont présents tous les jeudis de 18h à 19h30

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le siège de la Communauté de communes Auxonne – Pontailler Val de Saône se situe Ruelle de Richebourg à Auxonne.

Joignable au **03 80 27 03 20**

Site internet : <https://www.capvaldesaone.fr/>

Du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

La collecte des ordures ménagères se fait tous les jeudis matin (les sortir la veille au soir).

AGENCE POSTALE COMMUNALE

HORAIRES D'OUVERTURE :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 – 11h30

Mercredi : 15h30 – 18h30 - Samedi : Fermée

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Ouverture pour tous, tous les mercredis de **18 h 30 à 19 h 30**

ASSISTANTE SOCIALE

Mme Decourevière peut se déplacer à votre domicile sur rendez-vous. Contacter le centre d'aide sociale d'Auxonne au **03 80 63 35 11**

LISTE ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉES

Renseignements auprès de la Communauté de communes Auxonne Pontailler Val de Saône au **03 80 57 37 56**

ou relais.itinerant@capvaldesaone.fr

SAUR

N° d'urgence : 03 70 48 80 09

ANAH (Agence Nationale de l'Habitat)

Elle encourage les travaux de rénovation et de réhabilitation des logements en accordant des aides financières aux propriétaires occupants modestes.

Renseignements au **03 84 90 42 38**

PACS

Depuis le 1er novembre 2017, les PACS sont enregistrés à la mairie du domicile des deux partenaires et se font sur rendez-vous.

Pièces à fournir lors du dépôt du dossier complet pour un partenaire français : Pièce d'identité en cours de validité - Acte de naissance de moins de 3 mois - 2 exemplaires de la Convention de Pacs (Cerfa n°15726*02) - Déclaration conjointe de pacs et attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune (Cerfa n°15725*02)- Formulaire disponibles sur service-public.fr

CARTES D'IDENTITE

Les cartes délivrées à partir du 1er Janvier 2004 sont automatiquement valides 15 ans sans démarche particulière pour les majeurs.

Les cartes d'identité restent valables 10 ans pour les personnes mineures lors de la délivrance de la carte.

ATTENTION : Depuis le 20 mars 2017, les cartes d'identité ne se font plus à la mairie de Champdôtre mais à celle d'Auxonne.

Une pré-demande en ligne doit être effectuée au préalable à cette adresse : **www.ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire**.

Ensuite, prendre rendez-vous à la Mairie d'Auxonne (03-80-60-44-60) et leur apporter la pré-demande internet et les pièces justificatives (liste sur le site internet de la mairie d'Auxonne).

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

A partir du 15 janvier 2017 : obligation pour tout mineur qui voyage sans un représentant légal de justifier d'une autorisation préalable d'un titulaire de l'autorité parentale pour sortir du territoire français.

Documents à présenter en cas de contrôle : carte d'identité du mineur - Photocopie carte d'identité du titulaire de l'autorité parentale signataire - Formulaire Cerfa n°15646*01 à signer par le titulaire de l'autorité parentale sur le site : **www.service-public.fr**

Aucune démarche en mairie ou préfecture n'est nécessaire.

RECENSEMENT OBLIGATOIRE

Les jeunes âgés de 16 ans révolus doivent se présenter en Mairie avec leur carte d'identité et le livret de famille pour procéder au recensement.

URBANISME

Vous souhaitez réaliser des travaux modifiant l'aspect extérieur de votre maison ou de ses annexes ? Merci de les signaler à la mairie accompagné du dossier correspondant de déclaration préalable (en 3 exemplaires originaux) ou de permis de construire (en 4 exemplaires originaux). Après réalisation et achèvement desdits travaux pour les permis de construire : veuillez déposer à la mairie 3 exemplaires de déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (formulaire cerfa n°13408*04 et informations sur service-public.fr).

NUISANCES SONORES

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

« L'Histoire de Champdôtre »

Pour les personnes intéressées par cet ouvrage retraçant l'histoire de notre village, merci de bien vouloir vous inscrire à la Mairie à dessein d'envisager une réédition.

NOUVEAUX HABITANTS

Vous venez de vous installer à Champdôtre ?

Si vous ne l'avez pas encore fait, n'oubliez pas de venir vous faire connaître en vous présentant à la Mairie.